

Cent pour cent Basse-Normandie

L'impact de quatre scénarios prospectifs sur la démographie bas-normande dans 30 ans

125 000 habitants de plus, sauf si...

À l'horizon 2040, si les tendances démographiques actuelles se prolongeaient, la population bas-normande^(*) devrait s'accroître de 125 000 habitants. Mais de l'économie mondiale à l'organisation territoriale locale, bien des facteurs pourraient changer l'ordre des choses. Selon quatre scénarios, volontairement caricaturaux, la population régionale pourrait se stabiliser à 30 000 habitants de plus ou au contraire gagner 300 000 habitants. Ces scénarios n'auraient pas la même influence au sein de la région. Le bassin caennais serait favorisé dès lors qu'il serait au cœur de nouvelles gouvernances (métropole normande ou Eurorégion anglo-normande). Le littoral de la région serait, quant à lui, un territoire "premium" tirant bénéfice de ses aménités. Plus à l'écart des opportunités de développement, les territoires du sud de la région (haut-bocage et franges mayennaises) pourraient en revanche connaître des évolutions démographiques moins favorables.

(*) **Avertissement** : dans cette publication, l'expression *population bas-normande* désigne, par extension, celle d'un ensemble composé de l'ensemble des territoires construits par la Dreal. Cet ensemble dépasse les frontières régionales, principalement pour les territoires d'Alençon, du Perche et du pays d'Ouche. Sa population totale s'élève à 1 550 000 habitants en 2007, soit 87 000 habitants de plus que la Basse-Normandie

Au début des années 2040, les équilibres mondiaux auront sans doute changé. Mais nul ne sait aujourd'hui comment la Basse-Normandie s'inscrira dans ce nouveau contexte. Selon qu'elle se replie sur elle-même, qu'elle cherche à exploiter ses atouts paysagers, qu'elle s'ouvre sur l'axe Seine ou développe ses relations trans-Manche, l'impact sur la population régionale comme sur sa localisation risque d'être très différent. Si les tendances actuelles se poursuivaient et qu'aucun de ces scénarios ne se réalisait, la *population bas-normande*^(*) gagnerait 125 000 habitants d'ici 2042. Mais en imaginant que chaque scénario puisse moduler la fécondité, l'espérance de vie et l'ampleur des migrations d'un territoire vers un autre, les gains de population varieraient de 30 000 pour le plus pessimiste à 300 000 pour le plus optimiste.

Depuis plusieurs années, les jeunes ont tendance à quitter la région pour leurs études ou leur premier emploi, tandis que les actifs plus âgés et surtout les retraités viennent s'y installer. C'est la poursuite de ces tendances qui amènerait la Basse-Normandie en 2042 à ne compter que sur les migrations pour accroître sa population, les décès devenant aussi nombreux que les naissances, en raison du vieillissement de ses habitants.

Mais si les perspectives d'emploi s'assombrissaient comme dans le scénario 1 - le plus pessimiste des quatre - la *population bas-normande* pourrait même diminuer à partir de la fin des années 2030. Dans un premier temps, les mouvements migratoires permettraient de conserver une croissance faible. Puis, les mobilités s'estompant, la *population bas-normande* entamerait alors une baisse régulière. Les deux composantes du solde naturel, fécondité et mortalité, se dégraderaient par rapport aux tendances actuelles.

À l'opposé, le scénario d'ouverture vers la Grande-Bretagne (scénario 4), apparaît plus optimiste. Il permettrait d'envisager pour la population régionale, un gain de plus 300 000 habitants. Dans ce scénario, l'Eurorégion anglo-normande serait devenue réalité ;

n° 241 - juin 2013



elle constituerait alors un levier puissant de croissance pour la démographie régionale. Fécondité et mortalité évolueraient selon des perspectives plus favorables.

Entre ces deux extrêmes, les scénarios 2 et 3 ne modifieraient pas beaucoup la population régionale à l'horizon 2042 par rapport aux projections tendanciennes. Pour autant, l'équilibre démographique actuel au sein de la Basse-Normandie pourrait être profondément modifié, avec des territoires en pleine expansion, et d'autres menacés de désertification.

De nouvelles gouvernances : une chance pour le bassin caennais

La trajectoire du bassin caennais, abritant la capitale et premier territoire de la région par sa population, se distingue nécessairement de celles des autres territoires. Si les tendances actuelles se poursuivent, le bassin devrait gagner 64 000 habitants d'ici 2042, dont 50 000 grâce à son seul excédent naturel.

Ce territoire est en effet le seul de la région à s'appuyer sur un solde naturel largement positif. La jeunesse de ses habitants contribuerait à maintenir élevé le nombre de naissances et il devrait conserver une certaine attractivité régionale auprès des étudiants. Toutefois, les jeunes resteraient assez nombreux à le quitter, une fois formés, au moment de la recherche du premier emploi. Des opportunités d'emploi plus nombreuses en Île-de-France les inciteraient à quitter le territoire si bien que le bassin caennais pourrait afficher un déficit migratoire chez les actifs. En revanche, le bassin accueillerait plus de seniors qu'il n'en perdrait. Les seniors franciliens seraient nombreux à s'installer, séduits par la présence de nombreux services dans la capitale régionale.

Les scénarios prospectifs offrent au bassin caennais un éventail de possibilités plus ou moins favorables. Les scénarios qui placent le territoire au centre des dynamiques de développement lui sont naturellement les plus bénéfiques.

Dans un contexte de repli sur soi, tel que le décrit le scénario 1, le bassin caennais n'échapperait pas au déclin démographique. Le moteur de la démographie régionale se retrouverait ainsi à l'arrêt. Dans un premier temps les arrivées seraient plus nombreuses que les départs. Mais face à un isolement progressif et une déconnexion aux autres territoires, les mouvements migratoires s'annuleraient par la suite. La fin

Une démarche innovante de prospective stratégique, le référentiel des territoires

La direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) a mené, en 2011 et 2012, une démarche de prospective stratégique sur les futurs possibles de la Basse-Normandie à l'horizon 2040.

L'exercice, collectif par nature, a donné lieu à des productions variées, notamment :

- la réalisation d'un diagnostic territorial par "grandes armatures" du système régional (population, réseaux, gouvernance, économie, agriculture, énergie, environnement, aménités, risques), leur superposition mettant en évidence 16 territoires cohérents, à la croisée des différents enjeux.

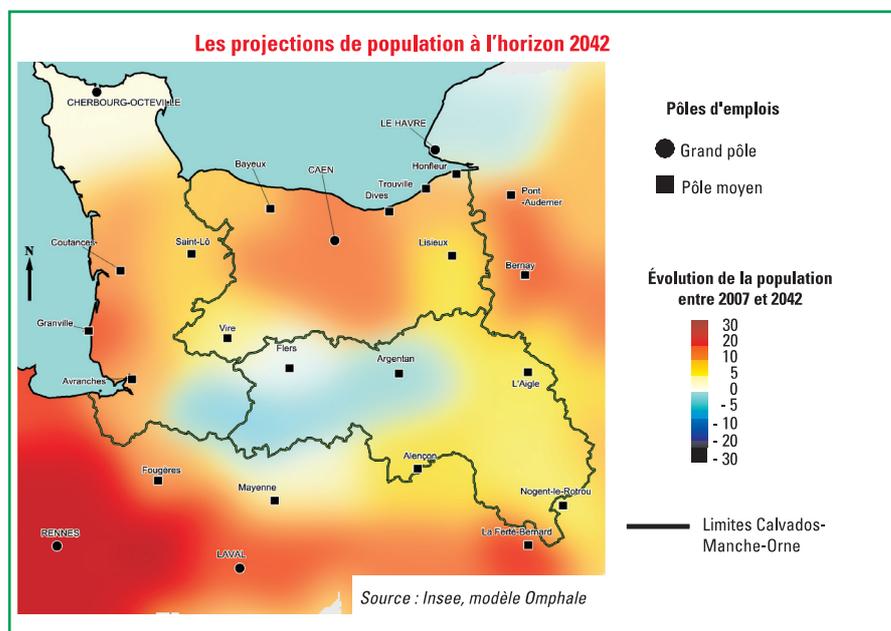
- la construction de 4 scénarios exploratoires, au sein d'un atelier prospectif, constitué d'une quarantaine de personnes reflétant une diversité de points de vue et de cultures professionnelles. Ces scénarios, élaborés à partir des facteurs de changement identifiés, sont nettement contrastés et volontairement caricaturaux.

À la demande de la Dreal, l'Insee a réalisé un travail complémentaire qui vise à mesurer l'impact, à l'horizon 2040, des scénarios exploratoires sur l'évolution démographique de chacun des 16 "territoires de référence", en s'appuyant sur un scénario tendanciel ou "fil de l'eau".

C'est l'objet de la présente publication.

Les scénarios présentés n'ont pas la prétention de prévoir l'avenir ou d'identifier ce qui serait bon ou mauvais pour la région (ils ne sont ni prédictifs, ni normatifs) ; ils ont vocation à explorer les changements susceptibles de se produire et à traduire leurs conséquences sur les dynamiques locales, de manière à identifier des enjeux de moyen-long terme pour l'aménagement durable des territoires. Ils doivent donc être considérés comme des outils d'aide à la décision.

À ce titre, les éléments produits par l'Insee et la Dreal peuvent contribuer à alimenter la réflexion des acteurs locaux ; au besoin, à éclairer sous un autre angle leurs choix en matière d'aménagement et de développement territorial.



des arrivées sur le bassin, conjuguée à la dégradation de l'activité économique, conduirait à une baisse importante du nombre de naissances.

Dans un contexte de compétition affirmée entre territoires (scénario 2), le bassin caennais serait également défavorisé par rapport

à des territoires voisins tels que le pays d'Auge ou le littoral, qui offrent davantage d'aménités.

Dans le cadre où une métropole normande à 3 piliers (Caen, Rouen, Le Havre) deviendrait réalité, le bassin gagnerait plus de 100 000 habitants. Dans cette configuration, le solde

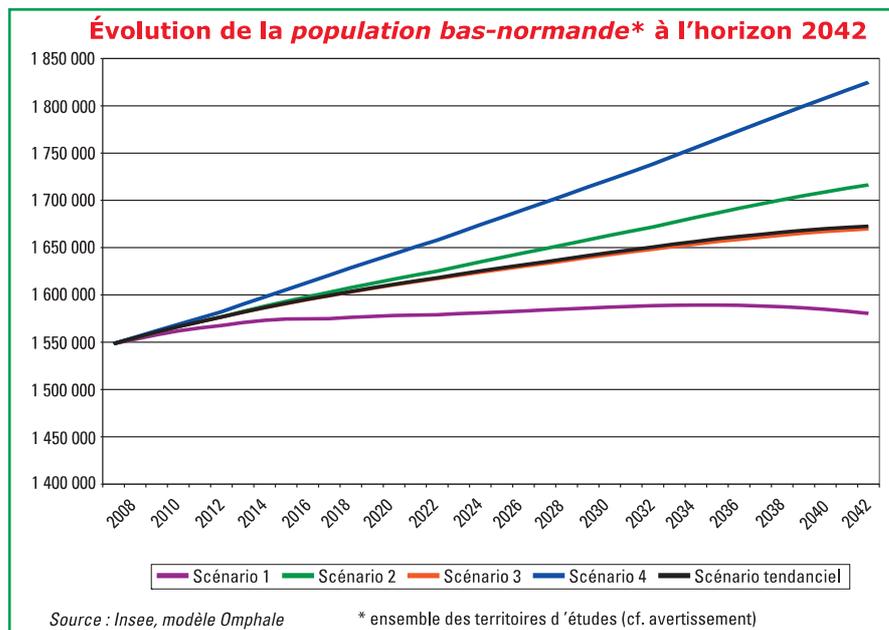
migratoire serait pour la première fois source de croissance. Ainsi, les arrivées seraient plus nombreuses que les départs chez les actifs. Les Franciliens seraient, pour leur part, encore plus nombreux à s'installer.

Encore plus favorable, la constitution d'une Eurorégion anglo-normande (scénario 4) dont Caen serait l'un des pivots dynamiserait la démographie du bassin. Ce sont 150 000 habitants qui s'ajouteraient en 2040 à la population actuelle de la zone. Excédents migratoire et naturel prendraient encore plus d'ampleur, portés par une expansion économique.

Les aménités, un atout pour le littoral

L'ouverture aux opportunités majeures de développement bénéficierait aussi pleinement à la démographie des territoires littoraux.

Le pays d'Auge, situé entre Caen, Rouen et Le Havre, profiterait largement de l'émergence d'une métropole normande (scénario 3). En 2040, sa partie nord verrait sa population augmenter de 20 % et celle de sa partie sud gagnerait 16 % d'habitants, l'excédent migratoire s'amplifierait en raison d'un surcroît d'arrivées de Franciliens. Chez les jeunes, les échanges avec l'Île-de-France seraient même bénéficiaires, contrairement à aujourd'hui. Cet excédent migratoire serait la marque d'un enracinement plus profond des jeunes augerons dans leur territoire, où ils trouveraient davantage d'opportunités d'emploi. Plus à l'écart de la métropole normande, le Bessin resterait malgré tout, sous l'influence de la dynamique de développement de la métropole normande. Proche de Caen, sa population progresserait de 20 %



grâce à des arrivées supplémentaires par rapport aux tendances actuelles.

La constitution d'une Eurorégion normande (scénario 4) favoriserait aussi les territoires littoraux du Calvados. Avec cette nouvelle entité, tous les territoires compris entre la Seine et le Cotentin seraient portés par une dynamique démographique favorable. Cherbourg, en raison de son activité portuaire, jouerait un rôle de pivot pour cette région européenne dont le développement serait porté par les activités maritimes. La population de la zone de la presqu'île du Cotentin gagnerait 16 % grâce à un solde migratoire devenu positif, et bénéficierait même d'un attrait auprès des Franciliens.

Les territoires littoraux bas-normands situés entre Carentan et Honfleur seraient favorisés par un tel scénario.

Cependant, l'hypothèse de compétition entre territoires (scénario 2) offrirait les meilleures perspectives démographiques. Dans ce contexte, le pays d'Auge ferait partie des territoires "premium" de la région. Plébiscités par les investisseurs étrangers en raison de leurs aménités, les deux territoires du pays d'Auge afficheraient une croissance démographique de près de 30 % à l'horizon 2040. Ces zones bénéficiant à plein de leur patrimoine naturel se démarqueraient du bassin caennais, moins attractif. Les littoraux touristiques de la Manche, d'Avranches à Coutances se-

Les principales données par territoire

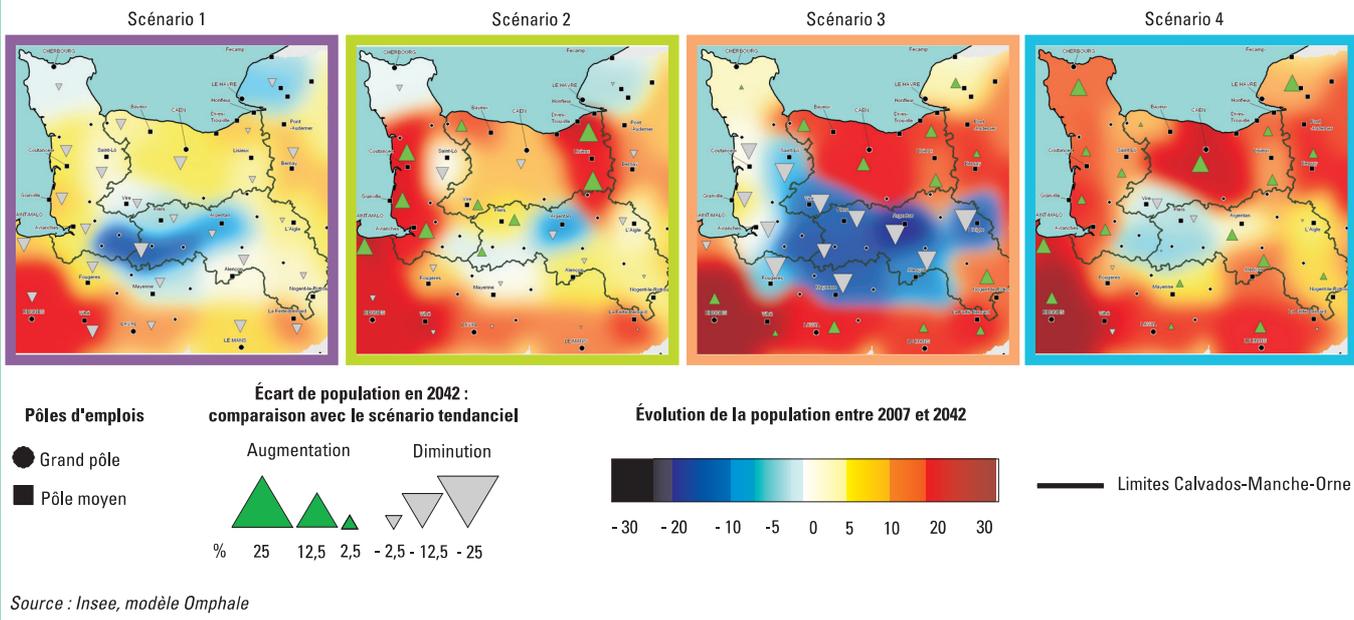
Territoire	Population en 2007	Population en 2042 d'après les projections tendancielles	Population en 2042 d'après les projections du scénario 1	Population en 2042 d'après les projections du scénario 2	Population en 2042 d'après les projections du scénario 3	Population en 2042 d'après les projections du scénario 4
Alençonnais	111 200	118 500	112 200	116 600	100 800	129 200
Argentanais	45 200	42 900	41 400	41 200	36 100	46 000
Avranchin	64 400	71 500	67 600	81 900	64 000	76 400
Nord pays d'Auge	72 800	80 900	79 500	98 400	87 800	85 200
Bassin caennais	440 400	506 100	464 500	484 600	558 300	592 400
Bessin et marais du Cotentin	65 000	71 000	67 100	76 500	78 000	71 800
Bocage Saint-Lois	80 700	87 300	82 000	80 900	74 700	91 200
Coutançais	63 300	71 400	66 700	83 200	63 800	74 800
Flérais	68 500	67 600	65 300	72 200	59 100	66 000
Franges mayennaises	57 600	54 000	48 300	56 500	48 700	53 900
Granvillais	48 100	56 600	52 600	64 500	50 900	59 500
Pays d'Ouche	44 100	46 400	45 700	44 900	38 000	46 200
Perche	68 600	71 600	69 900	71 000	79 700	73 600
Presqu'île du Cotentin	190 400	192 300	187 700	188 200	194 300	221 300
Sud pays d'Auge	81 300	86 000	83 700	104 400	94 300	91 600
Virois	47 100	48 700	46 500	51 600	41 400	46 000

Source : Insee, recensement de la population 2007, Omphale 2010

Les caractéristiques des 4 scénarios prospectifs élaborés par la Dreal

<p>Scénario 1 Une mosaïque d'isolats Égoïsme et fragmentation "Chacun pour soi"</p>	<p>Scénario 2 Une grille de territoires à la carte... et aux plus offrants Consumérisme et spéculation "Le client est roi"</p>	<p>Scénario 3 La métropole normande à l'heure de Paris Pragmatisme et polarisation "Deux poids et deux mesures"</p>	<p>Scénario 4 Une renaissance anglo-normande très mer-ritoire Volontarisme et coopération "L'union fait la force"</p>
Contexte international			
<ul style="list-style-type: none"> • Fin de l'hégémonie occidentale • Pays émergents déstabilisés • Crises systémiques majeures • Marasme économique global • Tensions sur les ressources • Multiplication des conflits • Instabilité géopolitique 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de l'hégémonie occidentale • Domination asiatique • Spéculation foncière • Énergies fossiles en hausse • Pression sur les ressources • Marchandisation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • USA : puissance préservée • Chine : première économie • Gouvernance bipolaire : G2 sino-américain • Impact géostratégique majeur des gaz et pétroles de schiste • Environnement au second plan 	<ul style="list-style-type: none"> • Catastrophes majeures • Prise de conscience • Gouvernance multipolaire • Économie verte • Transition énergétique • Défi climatique relevé • Développement durable
Contexte européen			
<ul style="list-style-type: none"> • Fin de l'Union Européenne • Crises financières, sociales et institutionnelles • Montée des nationalismes 	<ul style="list-style-type: none"> • Union Européenne au point mort • Rigueur budgétaire • Récessions chroniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Union Européenne à plusieurs vitesses • Redressement productif • Deux zones euro (nord/sud) 	<ul style="list-style-type: none"> • Refondation de l'Union Européenne • Fédéralisme et mutualisation • Eurorégions autonomes
Contexte national			
<ul style="list-style-type: none"> • Chômage et paupérisation • État en faillite • Absence d'investissements • Services publics en berne • Système de solidarité moribond • Société divisée • Tensions sociales • Repli sur soi (État, territoires, individus) 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance faible • Désindustrialisation • Économie résidentielle • Investissements étrangers : terres agricoles, patrimoine... • Concurrence entre "bouquets de services" territoriaux • Citoyen "client" • Spécialisation des espaces 	<ul style="list-style-type: none"> • Zone euro sud (euro dévalué) • Réformes structurelles • Fusions régionales • Transfert de compétences vers les métropoles • Archipel métropolitain • Polarisation des richesses • Disparités territoriales • Pression sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements européens • Réformes structurelles • Nouvelle gouvernance • Citoyen "mondial" • Dilution de l'État-nation • Recomposition territoriale en Eurorégions avec transfert de compétences • Équilibre productif-résidentiel
Contexte bas-normand			
<p>Identique au contexte national</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation territoriale : aménités / céréalière • Nouveaux résidents transnationaux • Enclaves "cartes postales" avec très haut-débit • Secteur domestique en hausse • Communautarisme "affinitaire" 	<ul style="list-style-type: none"> • Région Normandie • Métropole normande • Accès à la grande vitesse • Fusion des ports de l'axe Seine • Étalement urbain • Petites et moyennes villes en difficulté • Dualité territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> • Eurorégion anglo-normande • "Conquête" de la mer • Énergies marines renouvelables • Grande vitesse et échanges • Réseau des villes portuaires et hinterland des villes moyennes • Urbanisme littoral innovant

L'impact des différentes hypothèses sur la démographie bas-normande



raient eux aussi les grands gagnants dans cette configuration car leur population croîtrait de près de 30 %. Leur attractivité auprès des Franciliens en serait encore accrue.

Des situations contrastées pour l'"hinterland" bas-normand

Pour les territoires intérieurs, les différents scénarios offrent des opportunités de développement moins évidentes, et induisent parfois même des risques d'isolement.

Bien qu'éloignés géographiquement, les territoires d'Alençon et de Saint-Lô présenteraient des caractéristiques communes. Ces zones continueraient à offrir des emplois aux actifs en raison de leur statut de préfecture. Elles auraient des relations développées avec l'Eurorégion anglo-normande : ces pôles joueraient le rôle de bases arrières en lien avec le réseau des villes portuaires. Dans cette configuration, la population de l'Alençonnais croîtrait de

16 % et celle du Saint-Lois de 13 %. C'est le scénario qui leur serait le plus favorable.

Proches de Paris, les deux territoires du Perche et du pays d'Ouche profiteraient d'un impact assez voisin dans trois scénarios sur quatre. Seul le scénario des métropoles (scénario 3) agirait différemment sur l'un et l'autre des territoires. Le Perche gagnerait 16 % d'habitants, tandis que le pays d'Ouche en perdrait 14 %. Pour le premier, il s'agirait du scénario le plus favorable. Il bénéficierait de sa proximité avec l'axe métropolitain Paris - Le Mans - Rennes, construit autour de la ligne à grande vitesse. Relié plus rapidement à Paris, le Perche serait investi par de nouveaux Franciliens. Le pays d'Ouche, quant à lui, est le seul territoire qui ne gagnerait pas par rapport au scénario central, quel que soit le scénario choisi.

Les territoires situés au sud de la région (de Vire à Argentan jusqu'aux franges mayennaises) sont des espaces à dominante rurale qui bénéficient d'une démographie actuellement peu favorable. Parmi les quatre scénarios prospectifs, aucun ne leur

offrirait de véritable perspective de développement démographique. Plus âgées actuellement que l'ensemble de la région, ces zones subiraient un vieillissement prononcé. Par ailleurs, les migrations vers les centres de développement seraient encore plus nombreuses. À l'écart des grands centres de décision et d'activités économiques majeures, ces territoires seraient frappés par une nouvelle forme d'exode rural, en particulier pour les franges mayennaises.

Pascal CAPITAINE
Émeric MARGUERITE

Insee

Avec la participation de
Patrice ROUX-CAILLEBOT
Olivia DURANDE

Dreal

Méthodologie

Projections démographiques et scénarios

Les projections démographiques à l'horizon 2042 ont été réalisées à partir des données du recensement de population au 1^{er} janvier 2007. Ces données ont servi de base au modèle Omphale 2010. Ce modèle prend en compte des paramètres de fécondité, de mortalité et des données sur les migrations. Selon que l'on augmente ou diminue l'un ou l'autre des paramètres, les projections démographiques deviennent plus ou moins "optimistes" en termes de croissance de population.

L'année de référence des projections étant l'année 2007, les projections ont été réalisées jusqu'à 2042 car celles-ci reposent sur des calculs effectués sur des périodes de 5 ans.

A chaque scénario établi par la Dreal, nous avons supposé que le taux de fécondité et l'espérance de vie pouvaient varier selon le contexte économique :

- fécondité et espérance de vie en baisse par rapport aux tendances actuelles pour le scénario 1,
- fécondité et espérance de vie en hausse pour le scénario 4,
- fécondité et espérance de vie conforme aux tendances actuelles pour les scénarios 2 et 3 ;

Ensuite, toujours pour chaque scénario de la Dreal, nous avons modifié le comportement migratoire de chaque territoire de l'étude, c'est à dire que si un territoire apparaissait dans une dynamique porteuse, on a supposé que les habitants en partiraient moins pour aller vivre ailleurs et inversement, si sa dynamique semblait déclinante, davantage le quitteraient. Nous avons de plus modulé l'intensité de ces écarts de comportements selon que le scénario avait un fort ou un faible impact, positif ou négatif, sur le territoire.

C'est cette conjugaison de modifications de paramètres qui attribue pour chaque scénario et à chaque territoire, des tendances de développement démographiques supérieures ou inférieures à la tendance centrale, c'est à dire à ce qui pourrait se passer si les comportements en termes de fécondité, mortalité et migrations se poursuivaient comme aujourd'hui.

Enfin, pour intégrer la progressivité dans les mouvements démographiques, les évolutions ont porté sur 3 paliers successifs : le premier jusqu'en 2022, le second entre 2022 et 2032, le dernier jusqu'en 2042.

Ces projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : elles décrivent comment évoluerait la population selon les hypothèses retenues par scénario et par territoire.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

www.insee.fr/basse-normandie

Directrice de la publication :
Maryse CHODORGE

Service études et diffusion :
Julien BECHTEL

Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT

Composition PAO :
Françoise LEROND
Marie-Isabelle LARDET

Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

© Insee 2013